

TROIS AUTRES SUBVENTIONS

Le MIC vient de confirmer trois autres subventions importantes a des industries québécoises. Une prime de \$20,908 a « Stewart Machine Works Ltd. » de Noranda, (région administrative du Nord-Ouest La société a accepté d'investir un montant de \$52,270 pour l'achat d'une nouvelle machinerie, un premier cheque de \$4,181 a été envoyé. Belleville, Inc., une entreprise qui se spécialise dans la fabrication des patrons, vient d'investir une Somme de \$98,205 dans un projet d'expansion comprenant la construction de nouvelles bâtisses et l'achat d'une machine nouvelle.

Une prime maximum de 524,551 a été accordée. Sill Plate Guerct Limitée, qui a conçu un programme d'expansion de \$206,726 a déjà investi \$59,841 a Drummondville-Sud en construisant de nouvelles bâtisses et en se procurant une machinerie nouvelle. La prime maximum du MIC pourrait alors atteindre \$51,681. Il est a noter que chacune des subventions cidessus permet l'achat de machines nouvelles, et parfois la construction de nouvelles bâtisses.

Sous le système actuel, plus la machinerie sera modernisée plus il y aura de chômeurs. Plus le pouvoir d'exploitation sera renforcé, plus grande sera l'insécurité des salaires et du peuple en general. Pour tout dire, le regime capitaliste est pris dans l'état de ses propres contradictions. Les tenants du regime sont condamnés à prêcher toutes les vertus, sans pouvoir en pratiquer aucune.

Le plus pénible, c'est d'être « poigné » dans le systeme. Les salaires et le peuple sont toujours les premieres victimes des « bobos » d'un système qui les écrase. C'est pourquoi ils trouvent intérêt a sa transformation.

--- L'Etat 1972 ---

(L'Etat c'est moi)

L'ÉTAT C'EST MOI

Le roi de France Louis XIV déclarait : « L'Etat c'est Moi » . Ces paroles historiques, dites a la face d'un semblant de parlement, correspondaient a la réalité du regime féodal. Le pouvoir de la noblesse sur le peuple était personnifié par un homme : le roi ainsi la justice c'était celle du roi ; les gens d'armes ceux du roi ; la prison celle du roi, etc. L'Etat comme instrument de domination de la noblesse était des plus simple. Il ne saurait se comparer a « l'appareil d'Etat » complexe et moderne que nous avons.

Dans chaque type de société, l'état a pour fonction principale de protéger l'ordre social établi.

L'appareil d'Etat actuel correspond dans sa forme et ses méthodes, a un regime d'économie fondé sur le profit capitaliste. Il a pour but de perpétuer « le » système de l'entreprise privée et « la » domination du grand patronat.

L'ÉTAT 1972

Aujourd'hui le pouvoir, le vrai, c'est encore le pouvoir de l'Etat. Il comprend la direction de l'appareil politique, le pouvoir législatif, administratif, répressif, idéologique auxquels s'ajoute le contrôle de l'appareil économique et financier qui caractérise le regime capitaliste moderne.

Lorsque nous parlons de l'état ou de l'appareil d'état, cela comprend toutes les institutions publiques, para-publiques et privées sur lesquelles reposent l'ordre social actuel. La liste comprend : le Conseil supérieur de l'éducation, le Conseil consultatif du Travail et de la Main-d'oeuvre, les corps policiers, les grands moyens d'information, le Barreau, le système

bancaire, l'hôtel de la monnaie, la prison, les institutions financières d'état, les corporations mixtes et une foules d'institutions qu'il serait trop long d'énumérer.

LE PARLEMENT

Le parlement, bien qu'il soit presents comme pouvoir suprême, n'est en réalité qu'une des pieces du Pouvoir d'état. Le système parlementaire qui est le nôtre, permet de changer l'équipe qui dirige « le pouvoir législatif » une fois tous les 4 ou 5 ans. En réalité, le Parlement que l'on présente comme souverain n'a qu'un pouvoir des plus limités en ce qui regarde la transformation de la société. C'est sans doute ce qui fait dire aux Québécois qui ont expérimenté plusieurs regimes parlementaires : « Plus ça change, plus c'est pareil ».

Les partis politiques, même lorsqu'ils dirigent le Parlement, sont prisonniers des structures économiques et politiques du régime capitaliste. Les faiseurs de lois, libres en apparence, sont condamnés a évoluer dans les cadres étroits d'un régime de production fondé sur l'entreprise privée devenue monopoliste.

Une loi votée au Parlement pourrait, a toute fin pratique, être rendue inopérante par décision d'une cour de justice. Tout comme elle pourrait être boycottée par les banques et les institutions financières qui possèdent le nerf de la guerre, l'argent. Elle pourrait l'être aussi par les propriétaires des grands moyens d'information, qui peuvent façonner l'opinion publique presque au gré de leur fantaisie. Dans des conditions extrêmes, une loi du Parlement pourrait être combattue par l'utilisation d'autres secteurs de l'appareil d'état, y compris celui de l'armée.

L'ÉLECTORALISME

Le present écrit ne vise pas a condamner l'électoralisme comme forme possible d'une lutte de liberation ouvrière et populaire. Le droit d'élire « le pouvoir législatif » est un droit démocratique. Comme tel, les hommes de progrès ont l'obligation de le défendre et de l'utiliser a son maximum. Concernant son efficacité réelle, a tel ou tel moment, il appartiendra a l'histoire d'en decider. Et comme l'histoire est le fait des hommes, il leur appartiendra d'en decider personnellement et collectivement. Mais il serait incorrect de créer l'illusion que la transformation du « système » se fera uniquement par le moyen d'un bulletin de vote.

Certains dirigeants syndicaux ont insisté sur la nécessité de « casser le système ». Chose certaine une telle entreprise réclame plus qu'une plate imitation des partis politiques traditionnels. Pour autant que l'on sache, les partis politiques existants ne se sont jamais donné comme objectif de transformer le système radicalement. Ils souhaitent tout au plus « changer les meubles de place » ; quant au fond, ils ne visent pas a casser le système, mats bien a garder le statu quo.

LE POUVOIR DE L'ÉTAT DEMEURE

Au Quebec, comme au Canada, les régimes parlementaires ont changé souvent. Ils sont passés du bleu ciel au rouge de l'enfer. Parfois ils ont pris la forme d'une coalition comme celle de l'Union nationale de Maurice Duplessis. Bref, les régimes parlementaires se sont succédé a tour de rôle. Mais toujours l'appareil d'Etat est demeuré en place. Ce pouvoir qui ne change pas c'est le vrai... celui qui jusqu'à maintenant a faire et défait les gouvernements officiels suivant sa volonté.

Le système de l'entreprise privée, dans sa phase monopoliste a porté l'état a un degré de perfectionnement et d'efficacité jamais vu auparavant. Cela a été fait parce que les monopoles représentent une minorité restreinte qui doit imposer sa domination a la majorité du peuple et surtout a une classe ouvrière organisée. Cette minorité a dû se donner de nouveaux moyens. Elle a dû mettre sur pied de nouveaux organismes d'Etat et renforcer les anciens.

PLUS VICIEUX

Il y a des personnes et même des dirigeants influents qui passent le plus clair de leur temps a « quémander » l'intervention de l'Etat. Chaque fois qu'ils ont un problème ils se reposent sur l'état pour y apporter une solution. En gros, ils agissent comme si le pouvoir était devenu plus doux, plus compréhensif des problèmes populaires. Cependant les grandes interventions de l'état des récentes années prouvent hors de tout doute que loin de déperir, en vieillissant ce pouvoir devient plus brutal et surtout plus vicieux.

INTERVENTION D'ETAT ET PROGRÈS SOCIAL

Pour la minorité des capitalistes étrangers ou locaux les interventions de l'état ne sont pas un choix. Elles sont devenues une nécessité. Ils les font par la force des choses, parce que le développement gigantesque de l'économie, avec toutes ses exigences, nécessite une intervention directe et plus grande de l'état. Les monopoles capitalistes sont incapables, sans le recours de leur état, de faire face aux exigences des transformations imposées par le progrès scientifique et technique. Pas plus qu'ils ne sont capables, avec les anciens moyens, de faire face a la revolte qui gronde dans le coeur des Québécois.

En même temps que grandit le rôle de l'état, les monopoles s'assurent du contrôle de tous les rouages de l'économie et de la finance. Ce qui est nouveau, c'est le mariage des moyens ordinaires des monopoles, avec ceux de l'Etat. Cela permet aux monopoles une plus grande marge d'opération dans les domaines économiques, financiers, administratifs et politiques. Par cette combinaison, les monopoles et leur Etat se trouvent renforcés d'autant. Ainsi a la place du libéralisme du début du siècle apparaît une nouvelle formule : celle du capitalisme monopoliste d'état. Dans ces conditions, les interventions de l'Etat ne constituent en aucune façon une marche vers le progrès. Au contraire l'Etat dont les forces sont décuplées devient aux mains des monopoles l'outil direct d'une plus grande exploitation de la classe ouvrière et du peuple.

SOCIALISME D'ÉTAT

C'est méconnaître drôlement le rôle et la nature de l'état que de voir des mesures socialisantes dans chacune de ses interventions. C'est une erreur monumentale que de les considérer comme les premiers jalons d'un Socialisme d'état quelconque. En fait, rien n'autorise a croire que les interventions soient un outil de transformation du « système » .

L'appareil d'Etat est comme le système qu'il représente. C'est de la pourriture en cubes. Retournez-le d'un côté ou de l'autre, sa nature ne changera pas pour autant. Les interventions étatiques des dernières années n'ont en rien transformé les fondements du régime

économico-politique. Au contraire elles ont été le moyen de renforcer le « système », en le rendant plus profitable pour les sociétés multi-nationales étrangères et la bourgeoisie locale.

L'interventionnisme d'Etat supporte l'idée d'une transformation du « système », a peu près comme une corde supporte un pendu. A moins, bien entendu, d'accepter le point de vue de ceux qui croient que plus les salaires reçoivent de coups de pied aux fesses, plus nous nous rapprochons d'une transformation de la société.

IL FAUT S'EN SORTIR

Cc n'est pas en s'enfonçant dans leur misère que les peuples transformeront la société. C'est en luttant pour sortir du trou dans lequel As sont plongés qu'ils se réaliseront pleinement. Cc n'est pas par l'addition de nouvelles difficultés, mais au contraire, en luttant contre les injustices et les fourberies du moment, que les travailleurs québécois s'engageront dans la voie de la transformation sociale.

Nous n'avons pas a souhaiter ni a tolérer l'injustice, ou une plus grande exploitation sous prétexte que ça aidera les travailleurs a mieux comprendre. Nous n'avons pas a nous charger du dépérissement du regime, les monopoles et les profiteurs se chargeront de le faire sans nous. De notre point de vue les injustices que subissent les salaires sont toujours trop grandes.

LES NOUVELLES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Par le truchement de l'Etat, le capital monopoliste a mis au point un appareil de repression comme jamais il n'y en a eu. Il va du camion blindée a l'escouade antiemeute et a une armée d'espions et de mercenaires bien stylés. Cet appareil repose sur une technique moderne dans l'art de mettre au pas la population. Mais tout ça n'est rien, compare a l'ingéniosité déployée dans le but de s'emparer des piastres de tout le monde. M. Jean Lesage au temps ou il était le premier ministre « bien instruit » du Quebec avait la gentillesse d'appeler ça de l'épargne forcée. Dans son optique l'épargne forcée des Quebecois devait fournir a l'Etat du Quebec le « levier économique dont nous avons besoin ». Naturellement le tout est de savoir aux mains de qui est le levier et quels intérêts il sert.

Les grandes interventions de l'Etat québécois des années 60-70 ont créé de nouvelles institutions publiques financières. Elles ont mis au monde des organismes tels que la Société générale de financement (SGF) et la Régie des Rentes avec sa Caisse de dépôts. Or malgré que des dirigeants syndicaux aient été promus directeurs de ces institutions, elles n'ont pas ouvert un chemin doré qui conduise a la transformation du « système ». Au contraire, ces institutions ont été, aux mains de la grosse finance, des instruments qui permettent un plus grand pillage du trésor public. Elles ont été pour les gros financiers, les nouveaux vacuums pour aspirer l'épargne populaire dans le but de le transformer en super-profits dont ils seront les principaux bénéficiaires.

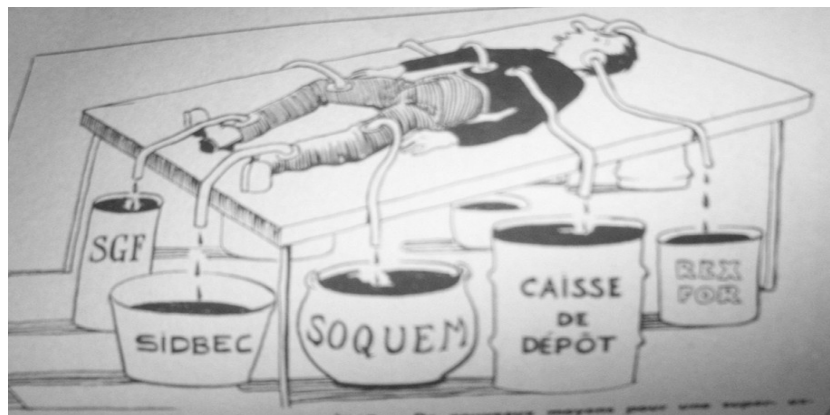
FAIRE UNE PIASTRE

Les interventions de l'Etat ont créé des moyens additionnels pour « faire une piastre ». Ils visaient a drainer les fonds de retraite des salaires, les contributions de la sécurité sociale et l'épargne populaire pour les transformer en Capital actif. Cette politique financière a autant de générosité qu'en ont les Banques de Montreal, Provinciales, Royales et la HFC mises ensemble. Présentées comme des institutions au service de collectivité, les créations de l'État sont devenues rapidement des moyens d'exploitation a fort pourcentage. Dans ces organismes collectifs qui

n'ont rien de nouveau, le peuple ramasse et paie les scandales, et les millionnaires ramassent les millions.

Rien n'a été épargné pour ramasser les dollars a la traine, surtout ceux des salariés. A cet effet la caisse de retraite et la sécurité sociale des ouvriers du bâtiment ont été confiées a la Caisse de depots de la Regis des Rentes. La sécurité sociale où les salariés paient une contribution n'a pas été épargnée. A l'heure actuelle, le federal et le provincial se disputent le droit de contrôler lee fonds de l'assurance-chômage. Le but n'est pas de mieux servir les chômeurs. Il est tout autre. En fait, la sécurité sociale de forme contributrice, est devenue un moyen d'accumuler des dollars.

Partout où il y a un « motton » d'argent, l'Etat est prêt a s'en emparer pour ensuite, d'une façon ou d'une autre, le mettre a la disposition du monde des affaires. Ainsi, chaque dollar sera transformé en capital actif. Ça veut dire quoi ? Comme lee dollars v'ont pas d'organes génitaux et ne peuvent se reproduire entre eux, chaque travailleur devra rapporter plus de profits. Les prêteurs usuriers (shylocks) ne sont que des enfants de choeur si on compare leurs operations a celles des institutions financières mises au monde par l'Etat.



--- Transformer le système ---

Les declarations sur la transformation du système sont un signe des temps. Elles sont le reflet des sentiments de révolte qui grondent en bas. Il est remarquable de voir combien il y a de vocations tardives dans ce domaine. Il y avait tellement peu de personnes qui parlaient de transformation sociale il y a dix ans. En ce sens les declarations des centrales ouvrières et autres groupes politiques sur le renouveau social sont un apport positif.

C'est dans leur rapport avec le Pouvoir d'Etat que l'on peut juger du sérieux des declarations sur le système. Prétendre transformer la société sans voir et dire ouvertement qu'il faut s'attaquer au Pouvoir d'Etat, c'est s'interdire tout changement reel et perpétuer le capitalisme. L'on ne saurait « casser le système » en renforçant les institutions d'Etat qui lui servent de support.

LE PQ PARTI DES TRAVAILLEURS ?

A tort ou a raison, on impute au PQ toutes sortes de qualités et de travers . . . Les declarations du nouveau converti, Pierre Vallières, et la réplique de Charles Gagnon, son ex-camarade, ont mis en question le PQ en tant que parti des travailleurs. Il y a 1a-dessus deux courants d'idées. L'un considere le PQ comme porteur des grandes aspirations populaires qui

conduisent à la transformation du régime actuel, l'autre décrit le PQ comme l'expression politique de la moyenne et de la petite bourgeoisie québécoise, en lutte pour une meilleure place au soleil du Capital.

Dans un document de valeur publié récemment, les militants du CAP de Saint-Jacques donnaient du PQ la description suivante :

« Décue par l'échec de la révolution tranquille, une fraction de la petite bourgeoisie a franchi un pas de plus vers la « solution autonomiste ». Son Projet : récupérer les pouvoirs et les ressources fiscales d'Ottawa, renforcer l'État québécois, lui confier un rôle plus important dans le développement des secteurs financiers et industriels et essayer ainsi de mettre un frein à l'expropriation de nos ressources par la haute finance étrangère. Mais pour faire fonctionner les sociétés d'Etat et en créer de nouvelles, le PQ devra faire appel aux banques, aux trusts et aux financiers de Wall Street. »

(Extrait de « Pour l'organisation politique des travailleurs, page 28)

LE PQ ET LES CENTRALES OUVRIÈRES

Plusieurs dirigeants et militants syndicaux ont pris position envers le PQ. M. Louis Laberge, président de la FTQ, dira : « C'est le parti le plus proche des travailleurs. » M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ donnera sa bénédiction aux travailleurs qui supportent ce parti. M. Jean-Gérin Lajoie (FTQ) se joindra aux deux premiers pour déclarer que 50% des syndiqués ont voté péquiste. Dans l'autre centrale ouvrière, la CSN, les choses se passent différemment. Un nombre important de cadres et de membres des rangs ne cachent pas leur adhésion péquiste. Par contre, sans doute à cause des vieilles attaches libérales, la haute direction demeure plus éloignée du PQ.

Le PQ compte nombre d'alliés dans les centrales ouvrières du Québec. Mais cela n'en fait cependant pas un parti dédié aux intérêts fondamentaux des travailleurs. Déjà dans le passé, des chefs syndicaux ont donné leur support à un parti politique. Il y eut au cours des années 30, une Alliance libérale ouvrière. Mais cela n'a pas changé la nature du Parti libéral. À un moment ou un autre, plus de 50% des salariés ont voté pour le Parti libéral ou celui de l'Union nationale. Cela n'a pas fait de ces formations politiques un parti des travailleurs. Bénédiction ou pas, c'est en raison de son programme et de ses actions concrètes que l'on doit juger d'une organisation politique.

C'est le rôle des partis d'opposition comme le PQ d'être plus proche du 'populo'. Après tout, les salariés composent plus de 80% des électeurs québécois. Le P.Q. est aussi proche des travailleurs en vertu de ses positions contre les monopoles étrangers qui dominent la vie économique et culturelle du Québec.

Il n'y a rien d'incorrect dans l'idée de supporter un parti proche des travailleurs. Bien au contraire, présentement le gros bon sens indique que c'est la seule voie possible. Mais ce support doit se limiter à un appui tactique sur des points précis.

NOTRE PRIORITÉ

Ceux qui prétendent vouloir transformer le système ne sauraient se limiter à être la remorque d'un parti proche des travailleurs. Ceux-là ne pourront voir leurs revs se réaliser que dans la mesure où la classe des salariés pourra compter sur sa propre organisation politique.

La priorité pour les travailleurs consiste à bâtir leur propre organisation politique. Celle-ci pourra prendre la forme de milliers de Comités d'action politique, de Comités d'action syndicale ou de Conseils ouvriers. Elle pourra prendre la forme d'un mouvement populaire, d'un front uni ou d'un parti politique. Mais chose certaine, les salariés ne pourront jamais transformer la société sans une organisation politique bien à eux.

LE PQ PAR LE PQ

En dehors de ce qu'on lui prête, le PQ a une identité qui lui est propre. Ni M. Lévesque, ni les dirigeants péquistes les plus en vue n'ont jamais prétendu être le parti des travailleurs. Le PQ ne s'est jamais présenté comme le porteur des grandes aspirations du socialisme. Au contraire, il s'est toujours présenté comme le parti de la collectivité Québécoise ; une nation composée d'une moyenne et d'une petite bourgeoisie, d'une classe de salariés et d'autres groupes sociaux.

Les dirigeants péquistes n'ont jamais envisagé une transformation fondamentale du régime économique actuel. Dans leur optique, la libération nationale doit se faire dans le cadre du régime actuel. Le mot d'ordre Souveraineté Association souligne la volonté de renforcer l'Etat québécois, ce secteur canadien-français du Pouvoir d'Etat. Il souligne la volonté de compléter la révolution démocratique bourgeoise laissée inachevée par l'écrasement de la Rébellion de 1837. Loin de s'attaquer au Pouvoir d'Etat, le PQ propose son réaménagement afin que les capitalistes américains anglo-Saxons et canadiens-français occupent des places différentes dans le système actuel.

LE GRAND REALIGNEMENT

Le PQ est anti-monopoliste dans le sens qu'il réclame une plus grande place pour le Québec capitaliste d'aujourd'hui. Il l'est dans le même sens que certains monopoles anglo-Saxons sont opposés aux grandes sociétés multi-nationales et américaines. Comme chacun des groupes en présence lutte pour améliorer ses positions, cela soulève d'une façon particulière tout le problème de l'état et de ses interventions.

Au Canada comme dans 16 pays industrialisés, le régime capitaliste au stade des grands monopoles passe par une cure de modernisation. Par le moyen d'une intervention accrue, l'Etat devient l'outil direct de marges de profit de plus en plus grandes. C'est dans ces conditions que le PQ reprend à son compte les grandes idées interventionnistes de la révolution tranquille.

En effet, le père spirituel de l'interventionnisme d'Etat au Québec fut Jean Lesage, ex-premier ministre libéral. Aujourd'hui cette même politique est regardée par les péquistes comme le moyen d'atteindre leur objectif.

INTERVENTIONNISME N'EST PAS SOCIALISME

Autrefois les interventions de l'état s'identifiaient aux demandes ouvrières. Pendant un demi-siècle le mouvement ouvrier a, par ses demandes, pressé les régimes politiques de légiférer dans le sens des intérêts ouvriers et populaires. Mais les grandes interventions de l'état au cours des dernières dix années n'ont rien en commun avec des mesures socialisantes. Au contraire elles

sont la marque d'une plus grande utilisation de l'état contre les masses populaires. Elles portent le sceau de l'intégration du mouvement ouvrier à l'appareil d'Etat. Sur ce dernier point, il est à noter qu'il y a encore des dirigeants syndicaux qui regardent l'intégration étatique du mouvement syndical comme une promotion.

LALIBERTÉ ET PARIZEAU

Lors d'un colloque, en décembre 1971, MM. R. Laliberté et Jacques Parizeau respectivement du N.P.D. et du PQ, exprimaient des opinions diamétralement opposées concernant l'interventionnisme d'Etat :

Selon Jacques Parizeau, les bagarres à ce sujet (le socialisme) « nous font revenir 50 ans en arrière pour le moins. « Avoir un seul Etat est extrêmement important. C'est bien beau de parler de la nationalisation des compagnies d'assurances et de la canalisation de ces épargnes vers la Caisse de depot. J'en suis . . . ». (Jacques Parizeau)

Pour sa part, M.Laliberté déclarant que « L'interventionnisme d'Etat, ce n'est pas le Socialisme » a tenu les propos suivants :

« Quand je lis dans le programme officiel du PQ qu'on prône l'interpénétration de l'état et des entreprises, Ça me fait peur. J'ai la frousse que l'Etat ne soit que l'instrument du capitalisme et surtout du capitalisme internationalisé qui nous envahit de partout. »

(R. Laliberté) (Québec-Presse, 19 déc. 1971)

Comme on peut le voir dans les citations qui précèdent, le rôle de l'Etat est au centre des préoccupations des hommes publics qu'ils soient du PQ, du NPD ou de toute autre formation politique.

LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE DU PQ L'ÉTAT ENTREPRENEUR DE GUY JORON (PQ)

Dans un discours au Parlement, M. Guy Joron, député péquiste de Gouin, a mis en lumière les positions de son parti concernant l'interventionnisme d'Etat. Parlant des caisses de retraite (fonds de pension) il déclarait :

« A cause de la nature même de cette sorte d'épargne, ces fonds doivent être obligatoirement canalisés vers la Caisse de dépôt et de Placement qui, déjà, administre le régime de rentes publiques. Nous proposons que les régimes privés supplémentaires mais qui sont constitués de réservoirs d'épargne collective soient également ajoutés aux fonds administrés par la Caisse de dépôts. »

(Tel que consigné au journal des Débats)

Ainsi le point de vue exprimé par M. Joron ressemble fort aux propos de M. Jean Lesage sur l'épargne forcée et la Caisse de dépôt. Il en est sensiblement de même en ce qui concerne la création d'entreprises d'Etat, car M. Joron poursuit :

« Il n'y a pas moyen de faire autrement que d'aller directement vers la création d'entreprises d'Etat, au niveau des grandes entreprises. Là on n'a pas le choix. Il faut y aller même des capitaux considérables ».

(Tel que consigné au journal des Débâts)

Plus loin dans le texte, nous trouvons la perle suivante, qui correspond en tous points au rôle qu'ont rempli les institutions de l'état au cours des dernières années. Décrivant le rôle de l'état entrepreneur, il declare :

« L'Etat, lorsqu'il aura acquis par le contrôle collectif de l'épargne des sources de financement suffisantes, pourra jouer le role d'entrepreneur, etre le véhicule qui va nous permettre d'entrer dans les ligues majeures de l'industrie au Quebec. »

(Les trois dernières citations peuvent être trouvées dans Québec Presse du 2 janvier 1972
-P. 6)

LES CONCESSIONNAIRES (JOBBER) AU SERVICE DES MONOPOLES

Les declarations de M. Guy Joron du PQ nous ramènent a la Revolution tranquille libérale. L'interventionnisme d'Etat s'y inscrit dans le cadre du regime capitaliste. C'est pourquoi il ne peut qu'obéir aux règles de ce regime. L'expérience des institutions publiques indique que leurs administrateurs ne peuvent se comporter que comme des dirigeants d'entreprises en quête de rentabilité. Sous le masque de l'autonomie, ils subissent les pressions du monde capitaliste. En plus, les sociétés d'Etat, que ce soit l'Hydro-Québec ou Sidbec, sont soumises aux règles du marché financier et du système de production capitaliste.

Il n'est pas question de mettre en doute la pureté d'intentions de M. Joron, pas plus que celle de tous ceux qui prétendent sauver le peuple par l'interventionnisme d'Etat. Par contre le chemin de l'enfer est tapissé de bonnes intentions et ça ne fait pas de ce lieu, un parc de jouissances éternelles. Aussi longtemps que les monopolistes possèdent et contrôlent leur Pouvoir d'Etat, les interventions de ce dernier porteront leur marque.

Il est évident que les maîtres du Capital peuvent placer les administrateurs qu'ils désirent a la tête des institutions publiques. Dans ces conditions, réclamer de plus grandes interventions c'est autoriser les représentants du Capital a mettre en place les outils d'une plus grande exploitation.

L'ÉTAT ENTREPRENEUR

Il n'y a rien de nouveau dans l'idée de « l'état entrepreneur » . D'une façon ou d'une autre, l'état a toujours rempli le rôle d'un bon contremaître vis-à-vis de la CIP, de Marine Industries et de combien d'autres. Ce qui est nouveau c'est que l'on est en train « d'institutionnaliser » la pratique de PÉtat entrepreneur (jobber) des gros monopoles financiers.

Comme parti politique le PQ est condamné a se débattre dans un dilemme qui ne peut que s'accentuer. Il est prisonnier des règles générales de l'économie capitaliste. Comme défenseur de la moyenne et de la petite bourgeoisie, il doit respecter les fondements du présent regime d'économie. Représentant des intérêts d'une section de la nation canadienne-française, Il est pris devant la nécessité de se gagner l'appui des larges masses populaires désabusées du regime de l'entreprise privée.

Il ne saurait y avoir deux genres de règles a l'intérieur d'un même regime capitaliste. Il ne saurait y avoir une règle favorisant la moyenne et la petite bourgeoisie et une autre a l'intention des gros monopoles financiers. Le regime capitaliste est une entité. Vous êtes pour ou vous êtes

contre ; vous suivez les règles du jeu ou vous ne les suivez pas . . . tel est le dilemme qui se place devant le PQ. **LE PQ, EN SOMME, EST ASSIS ENTRE DEUX CHAISES.**



--- Trois documents majeurs ---

Dans le mouvement syndical trois documents majeurs traitent des problèmes de l'Etat. Chacun de leurs auteurs laisse voir la préoccupation de leur secteur concernant le monde ouvrier et ses rapports avec l'Etat. Ces ouvrages s'intitulent : « L'Etat, rouage de notre exploitation » (FTQ) ; « Ne comptons que sur nos propres moyens » (CSN) et « Faisons le point » (CEQ). En paroles, sinon en fait, ces documents représentent un coup de barre à gauche pour le syndicalisme québécois.

Dans le cas de la FTQ et de la CSN, c'est comme si la haute direction de chaque centrale était entrée dans une course pour paraître plus à gauche l'une que l'autre il semble que la vieille rivalité CSN /FTQ se soit transposée sur le plan des déclarations pro-socialistes. Cela s'est exprimé par le ton des déclarations aussi bien que par la grosseur des documents publiés.

L'ÉTAT ROUAGE DE NOTRE EXPLOITATION

Ce document de la FTQ se présente comme un manifeste pour une nouvelle stratégie économique. Dans notre critique du document, il n'est pas question de faire un procès d'intention à qui que ce soit . . . Nous voulons apporter une contribution au débat qui accompagnera nécessairement la publication d'un document aussi important.

Notre contribution se limitera nous l'espérons, à montrer comment les auteurs du documents transportent en même temps deux courants d'idées dissemblables. L'écart entre les opinions émises est si grand que l'on est en droit de se demander si le document n'a pas été écrit par deux personnes différentes.

DES CONTRADICTIONS

Quoi qu'il en soit, nous trouvons dans « L'Etat rouage de notre exploitation » deux opinions différentes sur l'état et son rôle dans la société capitaliste moderne. Ainsi nous trouvons la description suivante de l'état :

« Nous verrons entre autre que, contrairement a ce qu'on tente de nous faire croire, les interventions accrues de l'état dans l'économie, loin de la faire évoluer dans la voie du socialisme, renforcent la domination capitaliste. Situé a sa vraie place, l'état apparaît comme rien de plus qu'un rouage de notre exploitation. »

(Paragraphe 2, page 5)

Après avoir décrit l'état comme rien de plus qu'un rouage de notre exploitation, l'auteur présente une autre image de l'état quelques pages plus loin. Ainsi il declare :

« Il est clair que tant que l'état n'aura pas tous les pouvoirs requis pour assumer la responsabilité du développement économique, il n'y aura jamais de progrès assuré pour la majorité. Nous serons les éternelles victimes de toutes les secousses d'une économie soumise à la loi du profit. »

(Page 10, paragraphe 11)

Il y a un monde de différence entre ces deux citations. Par quelle sorte de miracle l'état décrit en page 5 comme rien de plus qu'un rouage d'exploitation peut-il acquérir de nouvelles propriétés si on lui donne plus de pouvoirs. Le moins que l'on puisse croire, c'est que si on donne plus de pouvoirs, le rouage sera plus gros et plus fort. Nous laissons au lecteur le soin de tirer ses propres conclusions.

Les contradictions se succèdent les unes aux autres dans le document « *L'Etat rouage. . .* ». Ainsi nous trouvons dans le texte la déclaration suivante :

« Les interventions importantes de l'état dans le jeu économique jouent toutes en faveur des grands détenteurs de capitaux, qu'ils soient américains, canadiens ou même québécois. »
« L'Etat libéral bourgeois se montre sous son vrai jour ; c'est le rouage essentiel qui soutient le régime économique capitaliste. Ni le gouvernement fédéral avec ses pouvoirs théoriques de contrôles économiques, ni l'espèce de sous état aux pouvoirs que constitue le gouvernement du québec, ne sont des arbitres impartiaux des conflits entre travailleurs et capital. Les deux, Québec et Ottawa, sont des agents du pouvoir économique majoritairement américain, minoritairement anglo-canadien et minusculement québécois. Il faut cesser de voir l'état comme le protecteur du bien public. »

(Page 13 - paragraphes 3 et 4)

La déclaration ci-dessus reflète correctement le rôle de l'état en régime capitaliste. Mais il est difficile de comprendre pourquoi l'auteur revient avec une autre conception de l'état en page 19. Ainsi il réclame tout simplement que l'état cesse d'être lui-même pour devenir le défenseur du bien public. Cela équivaut à demander aux capitalistes de cesser d'être des capitalistes . . . nous doutons fort du succès d'une telle démarche. Mais laissons plutôt le document parler de lui-même. Voici ce qu'on y trouve :

« Nous exigeons aussi de l'état libéral qu'il cesse de délapider nos fonds publics dans l'entreprise privée et qu'il se donne des institutions économiques fortes pour contrecarrer les effets du régime économique anarchique. »

(Page 19)

PEUT-ÊTRE ?

Un peu plus loin l'auteur du document fait une déclaration qui nous laisse perplexe. Elle laisse voir son indecision ou du moins de drôle de tiraillements quant à la valeur des avancés.

C'est à se demander si l'auteur n'a pas ses propres réserves. Voici ce qu'il dit :

« Nous ne devons cependant pas perdre de vue que ces luttes à court terme (quelques pas vers notre libération économique), ne constituent pas une solution finale. En supposant même qu'elles portent leur fruit, elles nous débarrasseront peut-être de l'emprise américaine et anglo-saxonne sur notre économie, mais ce sera pour la remplacer par une bourgeoisie technocratique et capitaliste québécoise. C'est là une étape de notre libération que nous devons escamoter. »

(Page 20 - paragraphe 1)

Il se peut que cette dernière citation soit la clef des contradictions flagrantes qui s'étalent tout au long du document. Cette citation est remplie de peut-être et d'indécision. C'est à se demander si la haute direction de la FTQ n'a pas commandé à ses chercheurs de fournir un document dont l'objectif serait de justifier théoriquement des démarches et une stratégie économiques déjà entreprises.

UNE ALLURE SCIENTIFIQUE

Ce ne serait pas la première fois que des dirigeants syndicaux réclament à leur équipe d'économistes et de sociologues des analyses faites sur commande. Cela dans le but de se donner une allure scientifique. Mais l'économie politique étant une science comme une autre, l'on ne saurait oublier ses données sans risquer de commettre des erreurs coûteuses. Dans le cas du mouvement syndical, une erreur peut engager des milliers de travailleurs dans une voie d'évitement qui ne conduit nulle part.

Les recherches bien faites doivent, par leur résultat, éclairer la marche à suivre. Il en est ainsi des statistiques qui doivent agir comme un système d'éclairage de rues. Il faut avouer que parfois le système d'éclairage ne comprend que de piètres lampadaires auxquels seuls les ivrognes et les aveugles peuvent s'accrocher.

Quoi qu'il en soit, nous invitons le lecteur à lire *«L'Etat rouage de notre exploitation »*. Pour notre part, nous continuons à étudier ce document rempli de bonnes et de moins bonnes choses.

L'ÉTAT COLLECTIF

La citation qui suit nous amène loin de la conception de l'état rouage de notre exploitation, quoique faisant partie du même document. Pour les besoins de la cause, l'état y est décrit comme un agent collectif, comme vous pouvez le constater dans l'extrait reproduit ci-dessous :

« Le seul « agent » capable au Québec de rationalité quelque peu différente et ne possédant pas encore les moyens financiers et les pouvoirs économiques requis n'est pas un « agent privé », mais bien « collectif », soit l'état avec son capital public formé de nos impôts taxes et épargnes. »

(Page 127)

En réalité, la seule collectivité que représente l'état c'est celle des capitalistes étrangers anglo-Saxons et québécois. C'est une aberration de croire ou de laisser croire que l'état est l'outil

collectif des classes sociales (capitalistes-ouvriers) dont les intérêts sont opposés avec toute la force d'un oui ou d'un non.

L'ETAT DEMISSIONNAIRE

Après nous avoir servi l'état « collectif » (ouvriers-patrons), le document : L'Etat rouage de notre exploitation, nous ramène a une autre dimension, celle de l'état « Père Noel » auquel il avait été confié une mission qu'il n'a pas su remplir. Cet Etat démissionnaire est décrit ainsi :

« Deux démissions de l'état au Québec »

a) Face a l'entreprise privée d'abord.

L'état affiche qu'il s'abandonne exclusivement a l'entreprise privée, qu'il se refuse a toute action économique . . . Le meilleur et le premier indice de démission de l'état est sa démission dans l'usage de notre épargne collective (fonds de pension, assurance-vie). En réalité, nous finançons nous-même l'achat de nos industries par des intérêts privés. Et nous y ajoutons des subventions. Ces intérêts privés Perpetuent l'inégalité économique qui sous-developpe le Québec. Nous produisons notre propre chômage.

b) Démission aussi face a Ottawa.

Ni Ottawa ni Quebec ne possèdent aujourd'hui les pouvoirs suffisants pour adopter une politique économique collective, s'ils elle avaient envie. Cette division des pouvoirs invite à la démission des pouvoirs face à l'entreprise privée, domestique ou étrangère. Sur le Plan strictement économique le peuple du Québec ne peut tolérer cette équivoque sans se suicider. La conséquence de l'arnhiguité fédérale actuelle sera un chômage et une désorganisation croissante au Québec.

(Pages 132-133)

IL FAUT RECTIFIER LE TIR

Le tour est complet. Nous sommes maintenant devant un état collectif qui, erreur de parcours, n'a pas su remplir la tache que lui avait confiée on ne sait quelle force d'essence divine. Or, il n'y a pas et il n'y a jamais eu d'Etat orphelin sans classe. C'est toujours un rouage de l'exploitation d'une classe par une autre classe.

En réalité sur le plan de la stratégie économique les propositions du document de la FTQ ressemblent étrangement a celles du PQ. Tout y est : l'état orphelin, collectif, sans classe et le désir d'un seul Etat, tel qu'exprimé par Jacques Parizeau au nom du PQ. Sur le plan pratique, le document FTQ propose le renforcement des institutions financières de l'état québécois.

Ce n'est pas en renforçant les institutions publiques de l'état que l'on jettera le systeme par terre. Au contraire, ce serait fournir au regime capitaliste de plus grands moyens d'exploitation et de pillage du trésor public. Les institutions financières publiques sont a l'image du système économique qu'elle soutiennent et représentent. Elles sont voraces ; donnez-leur un pouce, elles vous prendront un bras !

RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS PUBLIQUES FINANCIÈRES !

Sous le titre de Solution a court terme le document de la FTQ propose « Le renforcement des institutions économiques publiques » dont voici la liste :

Soquem : Société québécoise d'exploitation minière créée en 1965

Soquip : Société québécoise d'initiative pétrolière créée en 1969

Rexfor : Société de récupération et d'exploitation forestière du Québec créée en 1969
(Voir appendice A Rexfor et ITT-Rayonier, page 119)

Le document de la FTQ ajoute ce qui suit à sa revendication :

(C) Que leur vocation fondamentale de défrichage d'opportunités de profit pour l'entreprise privée soit changée et qu'elles interviennent directement en « balayant » l'entreprise privée dans l'exploitation de nos ressources naturelles.

(F) Que ces sociétés soient représentées dans tous les organismes consultatifs à caractère économique du Gouvernement du Québec.

Les deux propositions ci-dessus ne peuvent changer la nature profonde des institutions publiques de l'Etat. Dans les présentes conditions elles ne sont rien d'autre que des vœux pieux qui accompagnent habituellement les créations de l'Etat capitaliste. Les additions proposées ne changent en rien la nature de classe des institutions visées. Il en est de même du caractère consultatif qu'on souhaite leur donner. Il est impossible de changer un âne même en lui collant une Etiquette de cheval.

Pour ce qui est de la SGF, Société générale de financement, le document de la FTQ demande :

« A - Que le Gouvernement augmente sa contribution financière à la SGF. En 1969 le gouvernement a porté sa souscription à \$10 millions. Pour une société publique qui existait depuis 6 ans c'était effectivement manifester peu de confiance ;

« B - Que la SGF se définisse une politique précise d'intervention économique ;

« C - Que la SGF se définisse une politique précise de développement du secteur coopératif et non uniquement de soutien au secteur privé. »

(Page 138)

LA S.G.F. UN NID A SCANDALES

Pour ce qui est de la SGF, les expériences récentes dénoncent mieux que nous pourrions le faire, la véritable nature de cette institution. Nous avons eu la SGF Sogefor, la SGF Marine Industries. Nous avons plus près de nous la SGF Stuart 'Weston. Ce n'est pas fini. Nous aurons encore bien des surprises quant au rôle réel de la SGF en tant que Société d'Etat.

Il est à noter que la naissance de la SGF a donné lieu à plusieurs déclarations d'hommes publics, concernant son rôle dans la libération nationale du Canada français. Dès sa création, il lui fut donné un caractère consultatif. Mais cela n'a pas changé sa nature profonde. Pendant des années Marcel Pepin (CSN) fut l'un des directeurs de la Société générale de financement. Dans l'administration, il représentait le monde syndical québécois. En d'autres termes dans cet organisme à caractère consultatif, il remplissait le rôle de la loyale opposition de Sa Majesté.

Ce n'est pas la valeur de M. Pépin que nous mettons en doute. D'ailleurs le poste de directeur de SGF est maintenant rempli par P.-E. Dalpé de la CSN. Cela n'a rien changé. Ce que nous dénonçons c'est la véritable nature de l'Etat et de ses institutions financières. Ce que nous dénonçons c'est le caractère purement consultatif que l'on donne à la participation du

mouvement syndical. Nous dénonçons tout ça, parce que la connaissance véritable de l'état est nécessaire à la classe ouvrière et au peuple si jamais ils décident de transformer le système.

LA CAISSE DE DEPOT

En ce qui concerne la Caisse de depot à laquelle a donné naissance l'épargne forcée de M. Jean Lesage, le document de la FTQ propose :

2 - Pour ce qui est des caisses de retraite nous reprenons à notre compte deux recommandations du Comité d'étude sur les institutions financières et en réitérons une troisième.

A - Que les fonds de pension dont les contributions émergent pour plus de la moitié à des budgets de dépenses financées par l'impôt et dont la prestation est reliée aux salaires soient affectés à la Caisse de depot ;

B - Que les fonds de pension d'entreprises publiques et mixtes soient aussi canalisés vers le secteur public ;

C - Que la Caisse de depot puisse administrer les Caisses de retraite privées et que les mesures coercitives soient prises pour que ces fonds lui soient confiés.

Nous réitérons notre position à l'effet que les salariés soient représentés sur le Conseil consultatif de la Caisse pour avoir un contrôle efficace sur l'utilisation de leur épargne.

(Page 141)

AU SERVICE DES GROS

Dans le cas de cette dernière institution d'Etat, c'est la Caisse de depot, nous doutons qu'une représentation des salariés sur le Conseil consultatif puisse leur fournir un contrôle quant à l'utilisation de leur épargne. Un conseil consultatif ne peut donner que ce qu'il a, c'est-à-dire le droit d'être consulté. A l'heure actuelle les salariés sont déjà représentés sur le Conseil consultatif et ça n'a pas changé le rôle de la Caisse de depot.

Depuis des années, comme représentant syndical, M. Louis Laberge occupe un poste de Directeur, à la Caisse de depot. Mais cela n'a aucunement changé le caractère fondamental de cette institution publique financière. Ici encore une fois, il n'est pas question de mettre en doute les capacités de directeur de Louis Laberge. Nous pouvons être assurés qu'un autre représentant syndical n'aurait fait ni mieux ni pire.

La création de nouvelles institutions financières publiques peut tout au plus changer la forme du pillage et de l'exploitation. Elle n'altère pas sa nature ni son essence fondamentale. Le véritable rôle de la Caisse demeure le même, consultation ou pas. Son rôle c'est de drainer l'épargne publique. C'est d'une façon ou d'une autre, mettre à la disposition du monde des affaires d'immenses réservoirs d'argent. C'est aussi de permettre au gouvernement provincial de s'auto-financer à même l'épargne forcée des citoyens. Ainsi à l'aide de la Caisse, le Gouvernement pourra libérer une partie de son budget et le transformer en subventions directes à l'entreprise privée tel que lui permet la loi.

--- C'est-y assez fort ? ---

--- Les enquêtes de Québec-Press---

Les informations qui nous rejoignent, mettent en relief le rôle d'entremetteur que jouent les institutions financières de l'état envers les entreprises monopolistes. A cet effet les enquêtes de Louis Fournier de Québec-press, sont des plus révélatrices. Elles montrent le rôle de « l'épargne forcée » concentrée à la Caisse de dépôt. Nous reproduisons ici, en entier, un article de Québec-Press

LE PORTEFEUILLE "SECRET" DE LA CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUEBEC

« La Caisse de dépôt et placement, qui administre le régime des rentes (le fonds de pension, public des Québécois), est devenue une institution gigantesque. Elle administre maintenant des sommes évaluées à plus d'un milliard 500 millions de dollars, soit l'argent de vos contributions. »

« Que fait la Caisse avec tout cet argent ? Ou le place-t-elle pour le faire fructifier ? Les informations ne sont pas toutes publiques à ce sujet.

On sait dans quelles proportions, selon les secteurs de placement, la caisse place ses fonds énormes. On sait à peu près combien en pourcentage et en argent vont dans les obligations des gouvernements du Québec et du Canada, des municipalités, des commissions scolaires et des corporations. On sait combien vont dans l'immeuble et l'hypothèque, combien vont enfin dans les actions des compagnies --- les placements dits de risque (voir tableau).

« Mais dans quelles compagnies exactement ? Des informations sérieuses parvenues à Québec-Press indiquent que la Caisse est devenue, après 5 ans d'activités le plus gros actionnaire individuel de la Banque d'Épargne de la Cité et du district de Montréal et de l'entreprise alimentaire Provigo (25% des intérêts). La Caisse est également le second plus gros actionnaire individuel de la Banque Provinciale du Canada, après le mouvement Desjardins qui détient plus de 30% des intérêts ».

« La Caisse de dépôt et placement possède également des blocs d'action importants - mais dont on ignore le montant - dans des entreprises plus « spéculatives » comme Les Pétroles Laduboro, l'entreprise d'exploitation pétrolière et gazière du franc-tireur québécois Henri Dubord. Elle a des intérêts aussi dans la compagnie minière Steep Rock Iron Mines et dans la Société de mathématiques appliquées (SMA), tombée récemment sous la coupe du holding Power Corporation.

« A ce sujet - et c'est la cerise sur le gâteau -, la Caisse de dépôt détient environ 10%, des actions de Power Corporation...

« Il faut noter qu'en vertu de la loi qui l'a mise au monde, en juillet 1965, la Caisse de dépôt ne peut détenir plus de 30% , des actions dans une compagnie. »

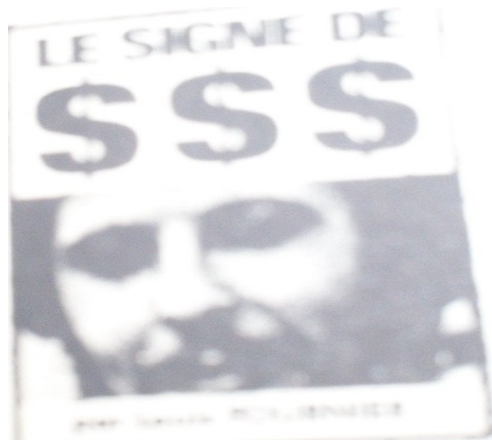
Québec-Press, 16 janvier 1972 - page 8

Toujours le 16 janvier 1972, Québec-Press publiait un article sur « National Cablevision » Il portait le titre de « Une entreprise bien de Chez-nous ». Naturellement les travailleurs sont en

droit de se demander si ça leur fait une belle jambe. Mais pour le moment nous nous limitons à donner la liste des administrateurs de cette compagnie telle que donnée par Québec-Presse :

« C'est le Président de La Laurentienne (assurance), Jean-Marie Poitras, qui est devenu président de National Cablevision (et de Télé-Câble). Parmi les autres membres du conseil d'administration on retrouve Jean-Michel Paris, de la Caisse de depot, Antoine Turmel, de Provigo, Roger Beaulieu, du gros bureau d'avocats libéraux de Montreal, Martineau, Walher, etc., Claude Ferron, de La Laurentienne, Oscar Mercure de l'Assurance-vie Desjardins et enfin Sydney Welsh de Vancouver président de la société de câble de diffusion « Evergreen » qui détient 20% des actions de National Cablevision. La transaction finalisée en décembre 1971 est de l'ordre de 15 millions de dollars environ, ce qui comprend le montant d'une dette garantie par la Caisse de depot. »

Nous nous en voudrions de passer sous silence un autre article de Québec-Presse, intitulé « Un ménage a trois ». C'est en réalité l'un des plus révélateurs que nous ait fourni Louis Fournier :



**Un ménage a trois :
SMA + POWER + CAISSE DE DÉPÔT**

« La société de mathématiques appliquées (SMA) de Montréal, une importante société d'informatique du Québec, a depuis peu un nouveau conseil d'administration au sein duquel on retrouve Paul Desmarais, président du conseil de Power Corporation. Ce changement fait suite à la transaction annoncée en juin 1971 par laquelle Gelco, la société de gestion personnelle de Desmarais s'empare du contrôle de SMA avec la caisse de dépôt et de placement comme actionnaire minoritaire.

PAUL DESMARAIS siège maintenant au siège d'administration de la société de mathématiques appliquées (SMA).

« Le nouveau conseil d'administration de la société d'informatique comprend maintenant, outre Desmarais, son principal lieutenant, Jean Parisien, président de Power Corp. ; Claude Frenette, vice-président (planification) de Power Corp. Et ex-président de la fédération libérale du Canada, section Québec --- poste auquel lui a succédé Jean Fortier, président de SMA ---, Claude Bruneau, autre vice-président de Power Corp. et administrateur de la compagnie de finance Laurentide et André Bureau vice-président exécutif de La Presse et administrateur de Grand-Mère Shoe... La caisse de dépôt est représentée au conseil de SMA par Yves Guérard, un actuaire de Montréal.

« En vertu de la transaction qui a permis, en définitive, le « sauvetage » de SMA, Gelco détient 800 000 actions ordinaires achetées pour 400 000\$; le holding de Desmarais a aussi prêté à SMA 400 000\$ sous forme d'une « débenture » (obligation) convertible en 400 000 autres actions. De son côté, la caisse de dépôt possède 400 000 actions, achetées à l'époque au coût très bas de 0.50\$ pièce. Excellent placement dans une très bonne affaire, l'informatique étant une industrie de pointe. »

La question n'est pas de savoir si dans le cas de SMA, la caisse de dépôt a fait une bonne affaire du point de vue de la rentabilité. La grande question pour le moment est de comprendre comment la caisse de dépôt, institution publique, met les moyens financiers à la disposition des monopolistes. Ce genre d'action permet à Power Corporation de s'établir un empire financier même s'il ne possède pas 51% des parts.

Le moins que l'on puisse dire c'est que le renforcement de la caisse de dépôt ainsi que la nature de ses opérations ne vise nullement à transformer le régime en place.

Au contraire, dans les présentes conditions, les opérations de la caisse de dépôt constituent une nouvelle façon de renforcer le pouvoir en place en lui procurant des moyens d'actions plus puissants. Nous trouvons que le renforcement des institutions financières de l'état tel que propose dans « L'Etat rouge . . . » constitue une bien drôle de façon de « casser le système ».

Il ne faut pas comme au XVIIe siècle, placer la théorie au début de la recherche et imposer aux faits le corset d'un schème logique préalablement construit. Construire une théorie en faisant entrer les faits dans des cadres pré-établis peut avoir un certain attrait séductif, mais en science politique et sociale, la séduction ne saurait remplacer la nécessité de l'étude objective des faits.

Si l'on ne part pas de données précises, on court le grand risque de ne jamais définir qu'un socialisme de fantaisie, qui ne vivra que dans l'esprit de son inventeur.

Rien n'est plus néfaste pour l'intelligence que l'emploi de mots à la mode. Se vêtir d'une apparence de penseurs en utilisant des clichés dépassés avec des mots à la mode risque de nous faire passer pour des hommes qui pensent justement le moins.

Celui qui au lieu d'analyser la réalité s'inspire des vieux concepts, prouve non seulement qu'il est prisonnier de ces concepts, mais risque de ne pas comprendre son temps.

La protestation se présente toujours comme un rappel au bon sens. Ce qui la caractérise c'est qu'elle traîne en public ceux dont la maladie est de vouloir penser tout seuls on en petits groupes choisis.